

Les moyens généraux

1. Suivi des étudiants

Les étudiants en stage sont suivis à la fois par un tuteur issu de l'Université et par un tuteur issu du monde professionnel. Ce double tutorat doit permettre à l'étudiant de réaliser son stage dans les meilleures conditions dans l'optique de sa future intégration sur le marché du travail.

2. Salle dédiée

Une salle de cours a été totalement dédiée aux enseignements du Master professionnel droit

du sport. En dehors des heures d'enseignement, la salle est utilisée par les étudiants du Master professionnel droit du sport pour la réalisation de leurs travaux individuels et collectifs.

3. Bibliothèque spécialisée

La salle de cours a été équipée d'un fonds documentaire spécialisé en droit et management du sport.

4. Informatique et réseau

La salle de cours a été équipée, au profit exclusif des étudiants du Master professionnel droit du sport, de postes informatiques avec imprimante et accès Internet. Chaque poste est relié au fonds documentaire numérique de la bibliothèque interuniversitaire (LexisNexis. Lamyline. Dalloz. Doctrinal. Lextenso. Westlaw. etc.). Cet équipement leur permet de procéder à des recherches documentaires afin d'enrichir leurs

connaissances.

5. Séminaire de recherches d'emploi

Chaque promotion
bénéficie de séminaires
pratiques préparant les
étudiants à la recherche

d'emploi, à la prise de parole en public et aux entretiens d'embauche. Ce séminaire de 3 jours est assuré par un consultant professionnel.

6. Séminaires pratiques

Plusieurs séminaires pratiques animés par des intervenants professionnels ont été mis en place. Leur finalité consiste à placer les étudiants en situation de simulation d'activité professionnelle. Par exemple, il peut s'agir

de demander aux étudiants de déterminer une stratégie de négociation contractuelle relative à l'établissement, au profit d'un club sportif, d'une convention de sponsoring ou bien de merchandising.

